

Combs la ville, janvier 2024

Postières – Postiers

POUR LE RESPECT DE TOUS NOS DROITS À CONGÉS

Contre les pressions insupportables de nos Directions, dans l'unité du personnel et des organisations syndicales :

ISOLONS LA POSTE, IMPOSONS NOS DROITS !

Le 16 janvier, les 3 organisations syndicales « Poste » CGT, SUD, CFDT de Seine et Marne (FO n'ayant pas répondu), se sont rencontrées pour échanger et réagir ENSEMBLE sur la question des congés.

Aujourd'hui la pression mise sur le personnel, concernant la gestion des congés est insupportable, inqualifiable et le plus souvent illégale ! Manifestement, une mise au point s'impose car il faut que ces pressions cessent !

LA PLANIFICATION : Elle existe, mais la Poste l'utilise pour ses besoins et pas pour satisfaire le personnel. Le but étant de faire un maximum d'économie en ne recrutant qu'à minima pour combler les absences liées aux CA. Ne pas y répondre ne fait pas perdre son tour de priorité comme **LA POSTE** voudrait nous le faire croire. Qui peut réellement savoir début décembre, quels seront ses besoins en congés pour TOUTE l'année à venir ?! De plus, il faut nous expliquer pourquoi, malgré la planification, il y a des agents en CA qui ne sont pas remplacés ? Avec la planification, 100% des congés devraient être comblés !



LES RE : C'est écrit noir sur blanc sur une note « Poste », Ils sont à prendre jusqu'au 1er mai 2024 inclus.

CONGES D'ETE : Tout d'abord, il n'est pas obligatoire de poser des congés en été. Un agent peut très bien signifier qu'il prendra ses congés sur une autre période, pour des raisons personnelles. Il n'y a aussi AUCUNE obligation à poser 3 semaines de congés en période estivale. Par contre, La Poste ne peut refuser de vous octroyer 3 semaines si c'est à votre demande. Là encore, les pressions mises sont indignes de celles et ceux qui les pratiquent, On sait bien que le seul but recherché est faire baisser la fameuse dette sociale.

COMMENT FAIT-ON UNE DEMANDE DE CONGES ? Les Directions le confirment dans les réunions avec les organisations syndicales. La seule porte d'entrée c'est l'outil informatique GTM ou GTA, selon sa branche Poste et les 3 syndicats vous incitent à le faire. En effet, si on vous refuse des CA, cela laissera une trace écrite. C'est là un argument imparable face aux menaces d'écèlement faites en fin d'année ! Comment pourront-ils vous reprocher d'avoir trop de congés en fin d'année, alors qu'ils auront refusé de vous les donner ? C'est aussi un moyen de mettre un terme aux discours des directions

régionales qui se vantent que « 95% des demandes de CA déposés sur la Box, obtiennent des réponses favorables ». Quelle bonne blague, puisqu'on sait qu'il faut, la plupart du temps, l'autorisation en amont du responsable avant de pouvoir poser sur GTM/A. Et gare à ceux qui ne rentreraient pas dans le rang !

FRACTIONNEMENT DES CONGÉS : Lorsque l'on veut un ou deux CA, trop souvent une seule et même réponse est donnée : « Impossible, Il faut que tu poses la semaine complète », MENSONGE ! Là encore, c'est écrit dans les textes « Poste ».

LA GESTION DE SES CONGES PEUT-ELLE ÊTRE UN OBJECTIF IMPOSÉ LORS DES ENTRETIENS D'APPRÉCIATION ? La Poste en agissant de la sorte entend taper au portefeuille le personnel : « Objectif non atteint, prime diminuée ! » **NON !** Si on vous impose ce type d'objectif, faire un recours **IMMEDIATEMENT !**

Les 3 Syndicats (CFDT, SUD, CGT) du 77 ont bien conscience qu'il y aurait encore beaucoup à dire tant ce qui se passe en fin d'année sur ce thème, est scandaleux !

Depuis des années, la Poste fait des coupes sombres en termes d'emploi, Chaque réorganisation, chaque conduite du changement, se traduit par un bilan emploi négatif.

De plus, la Poste en annonçant tous les ans des bénéfices, poursuit parallèlement sa quette avide de réduction des coûts. Elle cherche à réduire TOUS les moyens de remplacement, y compris sur la gestion des congés (et autres absences aussi d'ailleurs) sur le dos du personnel. Ses armes sont le passage en force, les menaces et les pressions, aux détriments de nos aspirations à une vie épanouie et heureuse dans notre sphère privée.

Et que dire de la sphère professionnelle, on ne cherche plus à mettre en avant la qualité de vie au travail ?

Pour les 3 OS du 77, il ne faut plus rester isolé face à ces pratiques qui ne sont pas individuelles mais bien collectives. La seule qui doit être isolée : **C'EST LA POSTE !**

IL SERAIT GRAND TEMPS D'AGIR TOUS ENSEMBLE DANS L'UNITE DU PERSONNEL ET DES SYNDICATS !

N'HÉSITEZ PAS À FAIRE TOUS LES RECOURS POSSIBLES (À TITRE PERSONNEL OU EN VOUS REGROUPANT) ET À NOUS FAIRE PARVENIR TOUTES VOS REQUÊTES, TOUTES VOS CONTESTATIONS !

C'EST SEULEMENT EN REFUSANT L'INACCEPTABLE QUE NOUS GAGNERONS TOUS ENSEMBLE !

